

VOUS AVEZ DIT "JUSTICE DE CLASSE" ?

L'année 2007 est riche en matière de lois répressives. Dans la continuité des années précédentes -et notamment à partir de la loi de sécurité quotidienne votée par la gauche plurielle en 2001- le gouvernement actuel accélère le calendrier législatif.

Les classes populaires ont l'exclusivité des lois répressives

La méthode est toujours la même : avec la collaboration des médias (cela devient un pléonasme) le gouvernement agite le chiffon de l'insécurité. Un coup ce sont les pédophiles, un autre ce sont les chiens dangereux, les mauvais conducteurs, les sans papiers, les chômeurs qui insécurisent ceux qui travaillent ... Ensuite, une fois que la population est écrasée par la propagande, on fait voter des lois qui sont toujours à destination des classes les plus populaires désignées comme dangereuses.

La loi " prévention de la délinquance " qui a fini par être adoptée en mars 2007, a connu un processus plus long, mais c'est la même méthode qui a été utilisée. On y retrouve un concentré de mesures qui ne sont que des réactions à des événements médiatisés. Il faut cependant rappeler qu'elle a aussi pour objectif de lever le secret professionnel et qu'elle permet l'instauration de structures telles que les *conseils pour les droits et devoirs des familles* ou encore les *conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance*. Ces structures n'ont qu'un seul but : mettre les familles et les personnes en difficulté sous contrôle municipal et accentuer le fichage de ces mêmes personnes.

Dans la continuité, le nouveau gouvernement a fait adopter la loi sur la récidive qui instaure des peines planchers, y compris pour les mineurs dès 16

ans. C'est ainsi qu'on a pu voir un sans logis condamné à 3 ans de prison ferme pour avoir extorqué 20 euro en situation de récidive.

Enfin, dans la course aux expulsions, une nouvelle loi sur l'immigration vient d'être adoptée par le parlement qui réduit fortement les chances pour les sans papiers d'espérer régulariser leur situation.

Comment ne pas devenir délinquant ?

Du côté de la classe politique et du patronat, il semble que la délinquance ait été réduite à néant. Et pour cause ! Est délinquant celui ou celle qui enfreint les lois votés par les parlementaires, qui se fait prendre et qui n'a aucune protection lui permettant d'y déroger. Par exemple, les parlementaires ont une immunité qui leur permet de commettre des délits financiers sans jamais être en danger. Et quand bien même ils ne seraient pas immunisés, le seul fait d'appartenir à cette classe les protège. Cela aussi est une forme de solidarité de classe !

C'est ainsi qu'au mois de juin, pendant les élections législatives, on a pu entendre un député UMP annoncer sans aucun complexe qu'il était prêt à démissionner de son mandat pour permettre à un de ses collègues de ne pas être inquiété par la justice. Dernièrement c'est le fils de l'ancien ministre de l'intérieur Charles Pasqua qui était en cavale dorée depuis 7 ans pour échapper à la justice et qui, contrairement à Cesare Batisti, a pu négocier

son retour en France. Il a débarqué sur le territoire français en jet privé sans même connaître la détention provisoire. On imagine que papa n'était pas loin. Voilà quelqu'un qui peut avoir confiance en la justice française. Il a même tranquillement annoncé lors de la première audience " qu'il attendait un changement de climat pour rentrer de son exil ". On peut être sûr qu'il ne parlait pas de l'été pourri que nous avons subi.

Du côté du gouvernement, on ne change pas de méthode : un événement, une loi.

En octobre, l'affaire des délits d'initiés d'EADS fait la une des journaux. On apprend une fois de plus que les actionnaires se sont enrichis sur le dos des salariés. La réponse n'a pas tardé. Pour éviter qu'il y ait récidive en matière de délits financiers, le président confie à sa ministre de la justice la mission de dépénaliser le droit des affaires. Dans les jours qui ont suivi, un groupe de travail de 19 personnes a été installé afin de proposer une loi permettant de détourner des millions en toute légalité.

Le message est clair. Il vaut mieux détourner des millions en laissant sur le carreau des milliers de salariés plutôt que de se faire attraper avec quelques grammes de shit.

Au vu de ce que va être la " France d'après " ; en matière d'insertion et de lutte contre la récidive, on ne peut que conseiller aux personnes en difficulté de devenir député ou patron. Ou de choisir sa famille!



A voir...

Bambule, signifiant approximativement en allemand " le désordre " a été traduit par *Mutinerie en Français*. Et pour cause !...

Film de Ulrike Meinhof, réalisé en 1970, il a été interdit de diffusion en Allemagne une semaine avant sa sortie, au moment même où, Ulrike Meinhof fut arrêtée. Il sera ensuite interdit d'écran durant 25 ans.

Le film retrace le quotidien de jeunes filles, issues de milieux prolétaires, mises au ban de la société et internées dans des foyers fermés, soit qu'elles aient été délinquantes ou sans famille, soit qu'elles aient eu de " mauvaises mœurs " !

A travers les yeux de Iv, de Monika, de Irène et des autres, nous observons la dure réalité de l'enfermement, des humiliations qui en découlent, de la violence institutionnelle ; mais aussi, leurs révoltes, leurs modalités de résistance, leurs évasions et leur prise de conscience de classe. Loin d'être manichéen, sur fond d'Allemagne pauvre et chrétienne, *Mutinerie* remet en question, frontalement, le métier d'éducateur, mais également, la légitimité de l'enfermement, la domination des adultes sur les mineurs et le capitalisme impérialiste.

Solidarité

LE MOUVEMENT LYCÉEN DE 2005 DEVANT LES TRIBUNAUX : NON À LA RÉPRESSION !

Pendant quatre mois, de janvier à avril 2005, des milliers de lycéens sont mobilisés contre la loi Fillon qui prévoyait d'instaurer les bourses au mérite, le socle commun, la disparition des Travaux Personnels Encadrés (TPE)... Cette loi d'orientation qui fixait les bases d'une "école clairement entrepreneuriale, où on ne traite pas de la question de l'éducation à travers la pédagogie mais par la recherche de la performance et le pilotage"/(dixit Meirieu) verra son aboutissement dans la loi de Robien (note de vie scolaire, fin des ZEP au profit des EP1, 2, 3, sanctions financières contre les parents d'élèves en difficulté, apprentissage à 14 ans...) Des milliers de (très !) jeunes s'organisent dans une "coordination", occupent leur lieu de travail : le lycée, organisent des manifestations "sauvages", refusent de marcher dans les parcours autorisés par la préfecture... loin des ronronnants "Bastille-Nation" ! Suite à l'occupation d'une annexe désaffectée du ministère de l'Education Nationale le 20 avril 2005 à Paris, 200 personnes sont mises en garde à vue. Parmi elles, 13 ont été poursuivies... 13 personnes qui devront répondre de l'ensemble d'un mouvement !!! Après deux années d'instruction, elles seront jugées, pour les mineurs (au moment des faits) le jeudi 22 novembre à 9h au TGI de Paris m° Cité et pour les majeurs le lundi 10 décembre à 13h30 au TGI de Paris m° Cité. Des préavis de grève seront déposés pour ces deux dates afin d'être nombreux au tribunal. **CNT FTE**

Retrouvez...

La **Griffe** du **Social**
...sur internet

Tous les anciens numéros sont disponibles sur le site de la fédération CNT santé-social & FPT <http://www.cnt-f.org/sante-social.rp/actualites.htm>

Rencontre avec le Collectif inter-écoles IDF en travail social

Le Collectif inter-école IDF en Travail Social regroupe des étudiants et salariés en formation dans diverses écoles du travail social (IRFASE d'Evry, IRTS de Parmentier et Montrouge, CFPES-CEMEA d'Aubervilliers, EFPP-Cassette, INFA de Nogent...) se mobilisant autour des lois sécuritaires et leurs conséquences sur les pratiques des différents intervenants socio-éducatifs. Dans ce cadre, il organise une rencontre-débat d'informations et d'échanges sur ce thème.

TRAVAIL SOCIAL EN DANGER ?

VENDREDI 30 NOVEMBRE 2007

Accueil à partir de 17h30
Débat à 18h15 suivi d'un apéro musical

DÉBATS ET DISCUSSIONS AUTOUR DES LOIS DU SOCIAL Prévention de la délinquance, protection de l'enfance, récidive

Intervenants

Hélène Franco
Juge des enfants à Bobigny, vice présidente syndicat de la magistrature

Bruno Carrié
Educateur PJJ, CNT

Laurent Ott
Educateur, enseignant en école de travail social, docteur en philosophie

Pour s'y rendre

IRTS Parmentier, 145 avenue Parmentier, 75010 Paris (métro Goncourt ligne 11)

Action!

CONTRE L'OUVERTURE DE LA PRISON POUR MINEURS DE PORCHEVILLE

RASSEMBLEMENT ANTI EPM

**LE MERCREDI
12 DEC 2007
À PARTIR DE 18H**

DEVANT LE SIÈGE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
ANGLE RUE DU RENARD ET DE LA RUE DE LA VERRERIE
MÉTRO HÔTEL-DE-VILLE

À L'APPEL DE LA
CNT

>> Plus d'informations prochainement sur <http://www.cnt-f.org/sante-social.rp/actualites.htm>

Coupon à retourner à : Syndicat CNT santé social & FPT
33 rue des Vignoles - 75020 Paris

Je souhaite recevoir gratuitement:

"La Sociale", le bulletin de la fédération CNT santé social & FPT: OUI NON

Trois n° du **Combat Syndicaliste**, le mensuel des Syndicats CNT: OUI NON

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville et code postal :

E-mail:

Profession:

Je souhaite prendre contact avec le syndicat CNT santé social & FPT: OUI NON

La Griffe du Social #9 - Nov 2007

SYNDICAT CNT SANTE SOCIAL & FPT RP

33 rue des Vignoles - 75020 Paris

Tel: 06 28 33 42 43 Mail: sante-social.rp@cnt-f.org

Réunion du secteur social tous les quatrième mardi de chaque mois à 18h30

La CNT ? C'est quoi ?

Un syndicat ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois les champs économique, politique, social et culturel. **De lutte** ! Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation. **Autogestionnaire** ! Parce que les décisions doivent être prises à la base. **Solidaire** ! Parce que les hiérarchies s'opposent à une société égalitaire et autogérée. **Anticapitaliste** ! Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité. C'est pourquoi le syndicalisme doit être porteur d'un projet de changement... **Un projet révolutionnaire.**